

Communiqué de presse

Paris le 29 juin 2017

La Croix-Rouge française, FEHAP, Nexem et UNICANCER se rejoignent autour d'une vision commune pour le secteur

Le secteur du sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif est confronté à de lourdes mutations sociales, politiques et économiques. Les grandes tendances qui traversent aujourd'hui la société interrogent tant la prise en charge des besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux que l'organisation des acteurs pour y répondre.

La Croix-Rouge française, la FEHAP, Nexem et UNICANCER partagent ce constat et considèrent que notre secteur doit s'adapter face à ces enjeux. Ils soulignent que seule une action collective peut permettre de relever le défi.

Pour ce faire, ils décident de travailler ensemble à l'organisation du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif. Deux sujets doivent traduire cette nouvelle dynamique en 2017 :

- Un socle commun de règles : outre de nombreux sujets qui ont déjà fait l'objet d'accords (formation professionnelle, temps partiel, etc.), de nouvelles thématiques doivent être négociées avec les partenaires sociaux (exemple : la qualité de vie au travail, les nouveaux métiers, etc.) pour étoffer peu à peu cette base ;
- La formation professionnelle : composante indissociable du secteur, elle est au cœur de sa nécessaire évolution pour lui permettre d'investir les réformes à venir.

Ces deux axes de travail doivent permettre de concrétiser rapidement une action collective et de faire ainsi émerger une ambition et un projet pour le secteur au sein de l'économie sociale et solidaire. Cet horizon commun fixe un cap pour les quatre organisations signataires :

- un secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif fort, identifié par les pouvoirs publics et ouvert à l'ensemble des acteurs du secteur privé non lucratif, avec lesquels il convient d'imaginer de quelle manière de plus grandes proximités peuvent être développées ;
- un cadre juridique partagé, articulant une base commune à tous les acteurs et les singularités structurelles, juridiques, opérationnelles... de chaque environnement ; la gouvernance de ce cadre doit permettre de concilier action et respect du rôle des uns et des autres.

La Croix-Rouge française, la FEHAP, Nexem et UNICANCER s'engagent à travailler ensemble et à veiller à ce que toutes les décisions soient prises de façon consensuelle, afin de garantir le respect des intérêts de chacun et de leurs adhérents respectifs.

Jean-Jacques Eledjam
Président
Croix-Rouge française

Antoine Dubout
Président
FEHAP

Guy Hagège
Président
Nexem

Pr Patrice Viens
Président
UNICANCER

Contacts presse :
Christèle Lambert-Côme
Responsable du service presse
Croix-Rouge française
01.44.43.12.07
06.07.34.99.29
Christele.Lambert-Come@croix-rouge.fr

Jean-Baptiste Boudin-Lestienne
Directeur adjoint de la communication
FEHAP
01.53.98.95.30
06.14.07.82.14
Jean-baptiste.boudin-lestienne@fehap.fr

Florence Puig
Directrice de la communication
Nexem
01.43.12.19.19
06.78.86.93.54
f.puig@nexem.fr

Gwendoline Miguel
Chef de projet communication
et relations presse
UNICANCER
01.76.64.78.00
07.71.54.08.65
g-miguel@unicancer.fr

A propos de la Croix-Rouge française

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française compte plus de 59 000 bénévoles et 18 000 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes.

Chaque année, plus de 100 000 victimes sont secourues et près de 120 000 citoyens sont initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; 1 200 000 sont accueillies et accompagnées au titre de l'action sociale ; 3 690 000 personnes sont aidées à l'international ; 25 000 étudiants bénéficient d'une formation sanitaire et sociale...

A propos de la FEHAP

La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, née en 1936, est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente depuis 80 ans dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres, c'est 4 500 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 280 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

En savoir plus : www.fehap.fr

A propos de Nexem

Nexem est la nouvelle organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif, née de la fusion au 1er janvier 2017 de la Fegapei et du Syneas. Elle représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services employant plus de 300 000 professionnels dans 5 secteurs d'activité : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Nexem négocie :

- dans le cadre de la CCN66, de la CCN79 et des accords CHRS ;
- au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau multi professionnel, via l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

Ses 4 grandes missions :

- moderniser le dialogue social
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

A propos d'UNICANCER

UNICANCER réunit l'ensemble des Centres de lutte contre le cancer (CLCC) : des établissements de santé privés à but non lucratif, exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. UNICANCER est l'une des fédérations hospitalières représentatives de France. Créée en 1964, elle défend l'intérêt des Centres de lutte contre le cancer et gère la convention collective de leurs salariés. Au-delà de ses missions historiques de fédération hospitalière, UNICANCER a également pour objectif de faciliter le partage des compétences, des moyens et de meilleures pratiques entre les CLCC dans les domaines tels que la recherche, le médical, la stratégie hospitalière ou les achats. L'ambition d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer d'innover ensemble et toujours pour leurs patients. UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 19 000 salariés, 2,3 milliards d'euros de recettes, plus de 500 essais cliniques actifs promus en 2016, plus de 135 000 patients hospitalisés par an. Pour plus d'informations : www.unicancer.fr